

MAJORITÉ MUNICIPALE

PARLONS ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

Faisons tout d'abord un rappel : la loi du 24 août 2021 relative au respect des principes de la République pose l'obligation, notamment pour les associations, de souscrire un contrat d'engagement républicain pour recevoir des subventions. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Les engagements du contrat d'engagement républicain visent à faire respecter les principes de liberté, égalité et fraternité, la dignité humaine ainsi que les symboles de la République ; ils obligent également à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Dans sa politique de soutien à la vie associative, la municipalité a fixé un cadre partenarial pour le projet associatif qui vise – selon les spécificités, les activités et actions développées par chaque association – l'ouverture vers tous les publics, le respect des engagements de la Ville en Transition, la citoyenneté et la lutte contre toutes discriminations, l'accès à la formation, la promotion de la santé, de l'inclusion, le rayonnement de la ville et de son patrimoine. Le préalable à toute convention est la signature du contrat d'engagement républicain, de la charte de la laïcité et de l'engagement dans le respect de la Ville en Transition.

Plus particulièrement en direction du personnel municipal et s'appuyant sur sa charte de la laïcité, la municipalité a mis en œuvre

des actions qui permettent à chaque agent, quels que soient son cadre et son statut, de bénéficier de formations permettant de bien comprendre la laïcité et de savoir comment la faire vivre et respecter dans la fonction publique et dans ses rapports avec les usagers des services. Le référent laïcité est chargé d'animer un groupe d'agents volontaires pour ce projet.

Ces actions sont indispensables à la vie démocratique. C'est une richesse que de pouvoir vivre en démocratie, dans une France accueillante où chacune et chacun, dans sa vie personnelle, sa vie associative, l'exercice de son métier, respecte la dignité due à chaque personne. L'engagement républicain, le respect de la laïcité en sont indissociables.

Notre attachement à la République doit nous permettre de mettre en œuvre tout ce qui garantit la justice, l'égalité, la dignité, l'exercice des libertés publiques et individuelles et la fraternité qui en est le ciment. Nous nous attachons à Saint-Jean de Braye à faire vivre ces valeurs et les ancrer dans les esprits, particulièrement à l'heure où nous sentons vaciller le socle sur lequel, depuis 1789, nous nous sommes appuyés.

Le groupe citoyen de gauche et écologiste

OPPOSITION

UNE ACTION QUI PORTE SES FRUITS !

Nous souhaitons que Madame le Maire revienne sur la baisse des moyens mis à disposition des écoles : elle l'a fait, et a même augmenté ceux-ci. Nous en sommes satisfaits, et saluons ce choix.

Nous souhaitons que Madame le Maire revienne sur la baisse de la subvention à l'association Art Musique et Loisirs : elle a fait voter une subvention exceptionnelle ô combien nécessaire, et nous saluons ce choix.

Bien évidemment, il reste du travail. Nous souhaitons que la majorité retrouve le système des surfacturations des familles sur les désinscriptions périscolaires, qui est aujourd'hui trop violent. Nous souhaitons que des solutions soient trouvées pour rattraper les erreurs de conception de certains quartiers, notamment du point de vue de la gestion des déchets et du stationnement. Nous souhaitons que le développement urbanistique de notre ville soit mieux maîtrisé. Et nous souhaitons que les associations soient en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions !

En attendant, belle rentrée à toutes et tous !

Karine Prigent, Sylvie Lauthier, Saad Ouarab

Encore un été passé mais revenons sur la situation de notre commune évoquée en Conseil Municipal de juin :

Malgré le rapport de la CRTC qui fait état d'une situation financière satisfaisante pour notre ville, celui-ci indique une incapacité à maîtriser les coûts de la masse salariale avec des charges du personnel qui représentent 66% des dépenses courantes : ce qui est supérieur à la moyenne nationale qui est de 61 %. C'est donc les Abraysiens qui bouchent les trous de cette mauvaise surveillance par l'augmentation de la taxe foncière qui a grimpée de 3 % et qui restera !

De plus notre ville est loin d'être un modèle, les élus de la majorité doivent revoir leur copie : celle-ci reste toujours aussi sale, avec des parterres de mauvaises herbes Biodiversité (qui ne redonneront pas les fleurs perdues du passé) des routes peu entretenues, un patrimoine culturel et sportif dégradé mais surtout plus de béton et moins de places de parking sauf une réservée à MME Le Maire (au cas où on lui volerait !)

Bonne rentrée à tous et toutes !

N'hésitez pas à nous écrire : avecvouspreparonsdemain@gmail.com

Jean-Noël ROBIN, Christine BOURET, Carine TAFFOUREAU

Les élections ont montré que les Abraysiens sont profondément divisés. Je refuse l'ostracisme des uns ou des autres. Tous les Abraysiens sont respectables. Je récuse le gaspillage, le communautarisme contraire à l'idée de commune. J'appelle au rassemblement sur des projets avec une égalité de droits et de devoirs pour tous.

Contact@aimons-saintjeandebraie.fr

Bonne rentrée à Vous.

Jean-Emmanuel RENELIER